



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 448 000 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

**Titre de l'emploi :**

Perceptrice ou percepteur des amendes

**Direction :**

Direction des services juridiques

**Service :**

Cour municipale - Exécution des jugements et accès à l'information

**Catégorie :**

Col blanc

**Domaine d'emploi :**

Bureau et technique

**Salaire :**

35,59\$ - 46,85\$

**Type d'engagement :**

Régulier Temps plein

**Horaire :**

Article 26.01 - 34 heures par semaine (horaire à compter du 27 octobre 2024)

**Lieu de travail :**

Cour municipale - 4025, Boul. Taschereau - Télétravail possible selon la politique interne

**Concours numéro :**

DSJ - 2024 - 6

**Durée de l'affichage :**

Du 2024-09-27 08:00 au 2024-10-10 23:59

---

**Mandat :**

La perceptrice ou le percepteur des amendes a pour fonction principale d'appliquer les mesures d'exécution de jugement prévues par la Loi afin de recouvrer les sommes dues à la cour municipale.

La personne développe des stratégies de recouvrement des mauvaises créances et établit les balises à respecter pour l'établissement des ententes de paiement par les personnes chargées de leur application. Elle est habilitée par le Code de procédure pénale à agir comme personne chargée de l'application de la Loi.

**Exigences :**

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques juridiques;
- De trois (3) à quatre (4) années d'expérience pertinentes dans des fonctions connexes à un poste comportant des responsabilités d'exécution des jugements et/ou d'application de procédures judiciaires dans un tribunal;
- Connaissance des lois et règlements applicables, dont notamment le Code de la sécurité routière, le Code de procédure pénale, le Code de procédure civile et le Code criminel ;
- Bonne connaissance pratique et fonctionnelle de la bureautique ainsi que des logiciels inhérents à l'exécution de ses fonctions;
- Très bonne connaissance du français;
- Capacité à désamorcer des conflits et à résoudre des problèmes;
- Aptitudes et qualités personnelles appropriées, telles que le sens de l'organisation, tact, jugement, préoccupation envers le service à la clientèle, discrétion et ouverture d'esprit.

**Exigence supplémentaire :**

- Réussite du test de français
  - Réussite du test de connaissances techniques
- 

**\*Pour les candidats de l'interne, nous vous invitons à consulter la section «Affichages modèles» disponible sur l'intranet pour plus d'informations.**



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les

*minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.*

**Processus de sélection :**

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

[longueuil.quebec/emplois](http://longueuil.quebec/emplois)

**longueuil**  
